

## LEVÉE DE L'ÉTAT D'ALERTE DES FORCES NUCLÉAIRES

---

### 5.

**Dans l'intérêt d'une plus grande sécurité et stabilité nucléaires et afin d'atteindre l'objectif plus général qu'est l'élimination des armes nucléaires, le Comité recommande que le gouvernement du Canada appuie le concept de la levée de l'état d'alerte, en autant qu'elle soit réciproque et vérifiable, de toutes les forces nucléaires — notamment les arsenaux des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que des États dotés d'une capacité nucléaire militaire, et qu'il encourage les gouvernements de ces pays à agir en ce sens.**

#### Réponse

Le gouvernement souscrit à l'idée de lever l'état d'alerte et aux autres mesures propres à contribuer à la sûreté et à la sécurité des arsenaux nucléaires ainsi qu'à la stabilité des relations stratégiques entre les États-Unis et la Russie. Des mesures vérifiables concernant la levée de l'état d'alerte, entreprises à titre réciproque, peuvent accroître la sûreté et la stabilité. Le gouvernement est également en faveur du désaccouplage (c'est-à-dire la séparation des ogives et/ou de leurs systèmes de guidage des vecteurs), une mesure davantage garante de sûreté et de stabilité. Ensemble, la levée de l'état d'alerte et le désaccouplage pourraient contribuer à soulager la pression qui s'exerce quant à « l'utilisation ou la perte » des forces nucléaires, à accroître la marge de sécurité contre l'emploi non autorisé ou accidentel d'armes nucléaires par tous les EDAN et à éviter que des missiles balistiques ne soient lancés en réponse à de fausses alertes. Le Canada demande instamment à la Russie et aux États-Unis d'entreprendre des négociations en vue de lever l'état d'alerte et de désaccoupler leurs engins nucléaires dans toute la mesure du possible. Des mécanismes de vérification fiables seraient essentiels au succès de telles négociations.

Les forces nucléaires attribuées à l'OTAN sont constituées d'avions à double capacité (nucléaire/classique), ainsi que d'un très petit nombre de bombes nucléaires à gravité existant encore en Europe. Au cours des dix dernières années, l'OTAN a considérablement réduit la taille de ses forces nucléaires et le niveau de disponibilité de ses avions. Pour l'essentiel, ces forces ne sont plus en état d'alerte.